



Nom du parcours :

N° homologation :

Société organisatrice : **V.C.C. Section Cyclotourisme**

Code ACP : **85-2813**

Nom du responsable : **DENIAUD Christophe**

Ligue : **Pays de Loire**

Adresse du responsable : **11, Impasse des Peupliers 85300 Froidfond**

Brevet de : **150 Km**

Tél.: **06 88 97 41 51**

Date : **28-avr-24**

Site V.C.C.Cyclo:

<http://veloclubchallandais.fr>

e-mail: vccyclo@gmail.com

Lieu de départ : **Local du Club- route de St Jean de Monts- 85300 CHALLANS**

Heure de départ : **07:30**

LOCALITES	Carte MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	Altitude mètre	CONTROLES	
	N°	Pli N°					Ouverture	Fermeture
Challans- Local du Club- Route de St Jean de Monts			D753	0,00	0,00		7:30	8:30
Challans- Centre			rue Nantes/D2023	3,00	3,00			
La Garnache			D75/1 km ←VC	5,00	8,00			
St Etienne de Mer Morte			D63	8,00	16,00			
La Limouzinière			D63	15,00	31,00			
St Colomban			D63	3,00	34,00			
Montbert			D117	9,00	43,00			
Aigrefeuille sur Maine			D137/←D117/←D7	7,00	50,00			
Maisdon sur Sèvre			D7	5,00	55,00			
Monnières			D7/D149	5,00	60,00			
Le Pallet			←D116	2,00	62,00			
Vallet			D37	7,00	69,00			
Le Landreau			←D55	6,00	75,00		9:42	12:30
Bas Briacé			←D7	2,00	77,00			
La Chapelle Heulin			D756/←D74	3,00	80,00			
La Haie Fouassière			D74/D59	5,00	85,00			
St Fiacre			D63	3,00	88,00			
Château Thebaud			D62	2,00	90,00			
Le Bignon			→D62	9,00	99,00			
direction Tournebride			D178	6,00	105,00			
3 km → VC Les Grolles, au croisement → D317								
St Philbert de Grand Lieu (au feu →)			D61	116,00	116,00			
St Lumine de Coutais			D73/4km→ Le Bonnet Ro	7,00	123,00		11:07	15:00
Machecoul			D295/D28	11,00	134,00			
Bois de Céné			D58	9,00	143,00			
Challans- Local du Club- Route de St Jean de Monts			D753	11,00	154,00		12:02	16:43
				-154,00				
Cloture à :								

OBSERVATIONS

Ce brevet n'est pas une compétition, le parcours proposé est effectué sur route ouverte à la circulation

Le fait de s'inscrire à ce brevet implique pour chaque participant :

De se conformer au Code de la route tant le vélo, que le comportement du pilote

De respecter la nature , l'environnement et de faire preuve de savoir vivre et de savoir être

D'avoir une responsabilité civile, licence de sa fédération, ou une assurance personnelle .

De porter un casque(fortement recommandé)

D'avoir conscience de sa forme et de sa capacité à réaliser le parcours sur lequel il s'engage.

L'objectif est de rallier Challans dans les délais .

D'accepter l'utilisation de son image, photos, film ou tout autre support de communication .

En cas de refus, le ou la participant (e), le spécifiera par écrit en même temps que son inscription .

En toutes circonstances chaque participant(e) veillera à respecter les principes de sécurité à vélo.

De nuit, le gilet de sécurité est obligatoire et devra être présenté au contrôleur,

ainsi qu'un éclairage avant arrière approprié avec des piles de rechange

No d'urgence européens : 112 Pompiers : 18 Gendarmerie, Police : 17 Samu : 15

Assurance Organisateur: AXA N° Contrat : 10750337004